

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

# STATISTIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE CLAMECY,

AVEC NOTICES HISTORIQUES, AGRICOLES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES,  
ADMINISTRATIVES, TOPOGRAPHIQUES  
ET GÉOLOGIQUES,



PAR

A. MARLIÈRE,

SOUS-PRÉFET DE CET ARRONDISSEMENT.

ORDONNÉ PAR L'ORDRE IMPÉRIAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES,  
ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN



Si les Statistiques les mieux rédigées  
ne peuvent être d'une exactitude irrépro-  
chable, elles ont toujours leur utilité au  
point de vue économique et politique.

Maréchal de VAUBAN.

CLAMECY,

IMPRIMERIE, LITHOGRAPHIE ET AUTHOGRAPHIE DE CH. CÉGRÉTIEN,

rue de la Monnaie, 44 et 46

MDCCCLXIX.

Les meilleures terres valent, en moyenne, de 4,000 à 4,500 francs l'hectare et se louent aux fermiers de 50 à 60 francs.

Le bétail est en partie de race normande, les vaches et les moutons sont de race bretonne. On a en outre quelques chèvres et quelques porcs. Les principales espèces de gibier sont le lièvre, le lapin, le chevreuil, le cerf et le cerf-volant. On a aussi le daim et le renard.

Presbytère. — Le presbytère est à Ranges.

Campagnes. — Les champs sont en grande partie cultivés en céréales et en plantes fourragères. On trouve aussi plus spécialement du blé, du seigle, du sarrasin, du chanvre, etc. Les champs sont arrosés par les eaux de la Saône. On a aussi quelques vignes et quelques arbres fruitiers.

Travaux publics. — Mieux qu'ailleurs, on a été obligé de faire des travaux publics pour améliorer l'agriculture.

Services publics. — Les communes ne possèdent pas de bureau de poste public, mais il y a un bureau de poste à Montluçon, qui sert à l'administration des communes de la région. On a aussi un bureau de poste à Montluçon.

Les habitants ne travaillent pas dans les manufactures pendant les grandes chaleurs, alors il est difficile de se procurer de l'eau ailleurs, et l'on est obligé d'avoir recours aux puits du village pour faire toute le bétail.

Postes. — Le service des postes est fait par le bureau de Montluçon, où réside le facteur. Une boîte aux lettres est placée au chef-lieu de la commune.

Forêts. — Il n'y a point de bois sur le territoire de Moissy-Moulinot.

Chasse et pêche. — Le droit de chasse est affermé dans les bois communaux. Le pays est accidenté; on y trouve le lièvre et le perdrix rouge et grise.

Champs. — Un garde champêtre est chargé de la surveillance des propriétés rurales; il reçoit de la commune un traitement annuel de 50 francs.

Notes diverses. — L'état civil de la commune remonte à l'année 1793. — Le nombre des conseillers municipaux d'après la population, est de dix. — Une fête patronale a lieu le 24 août.

Notes historiques. — Moissy-Moulinot — *Magnificus* — La dénomination latine de *Magnificus* semble indiquer un lieu de fondation monastique. La cure

de cette paroisse était anciennement à la nomination de l'évêque d'Autun. Son origine remontait peut-être au XI<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle.

Montluçon a donné le genre à toutes les communes de Moissy-Moulinot. On trouve dans les communes de Moissy-Moulinot une grande variété de produits agricoles, tels que le blé, le seigle, le sarrasin, le chanvre, le lin, le chanvre, le chanvre, le chanvre, etc. On a aussi le daim et le renard. On a aussi le daim et le renard. On a aussi le daim et le renard.

## NEUFFONTAINES.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE NEUFFONTAINES. — Village de la commune de Talcy, à 4 kilomètres de Montluçon. La commune de Neuffontaines a une superficie de 2,200 hectares, dont 1,500 sont en culture. La population est de 2,200 habitants. On a une école primaire et une école maternelle. On a aussi une bibliothèque et un bureau de poste. On a aussi une bibliothèque et un bureau de poste.

Le calcaire à entroques, qui forme la base de l'étage oolithique inférieur, se montre dans le fond de la vallée et se constitue d'excellents puits. Le reste du territoire est formé par un calcaire esquilleux. La fertilité de ce calcaire donne une récolte très abondante de produits agricoles, tels que le blé, le seigle, le sarrasin, etc. On a aussi le daim et le renard.

Les chemins classés sont au nombre de douze, ayant une longueur totale de 16,933 mètres, dont 4,311 mètres sont à l'état d'entretien.

INDUSTRIE ET POPULATION DE LA COMMUNE. — Neuffontaines se compose, avec les cinq hameaux qui en dé-



à Clamecy qu'il appartenait à Vigne et à la fin de la paroisse à son voisin.

**Populations.** — Le grand prieuré de Neuffontaines est situé au territoire de Vigne-le-Haut. La commune en a fait l'acquisition en 1814, au prix de 5,000 francs. Cette population est très-dépendante, il y en a peu dans les autres paroisses.

**Cuarterrière.** — L'église de Neuffontaines et celle de Mont-Sabot ont chacune leur cimetière entouré de murs. Les habitants de Vigne enterreront leurs morts à Mont-Sabot.

**MAISON D'ÉCOLE.** — La maison d'école, située à Vigne-le-Haut, a été bâtie en 1819; elle appartient à la commune et a coûté 10,000 francs. L'école est mixte et ouverte depuis ses commencements. Elle est le modèle que tout élève est bien obligé d'imiter. Elle allie, dans sa composition d'âge, ce nombre est réduit aux deux tiers environ.

— La rétribution scolaire est de 1 fr. 25.

On envoie les petites filles aux écoles d'Anthien et de Bazoches, tenues par des sœurs de la Croix.

En général, les enfants des deux sexes sont occupés très-tôt aux travaux des champs ou placés comme domestiques chez des laboureurs, en qui nul ne songe à leur instruction.

**LAVOIRS ET FONTAINES.** — La commune possède deux lavoirs construits en pierres du pays et en très-bon état, ils ont coûté 2,700 francs. L'un se trouve à Neuffontaines et l'autre à Vigne-le-Bas.

Trois fontaines publiques, situées l'une au chef-lieu de la commune et les autres à Vigne-le-Haut et à Vigne-le-Bas, suffisent aux besoins de la population. Les sources de ces fontaines sortent des montagnes et donnent une eau limpide et très-saine; elles sont moins abondantes pendant les grandes sécheresses, mais elles ne tarissent jamais. Les puits creusés dans les bancs de la commune donnent de bonnes eaux, mais ils sont quelquefois à sec pendant l'été.

**FORÊTS.** — La commune est desservie par le domaine de bois de Neuffontaines-le-Haut, un village important. Une partie aux autres est placée au village de Neuffontaines.

**FORÊTS.** — Trente-six hectares quatre-vingt-dix-huit ares de bois sont soumis au régime forestier sur le territoire de la commune; leur valeur est de 600 à 800 fr. l'hectare.

Neuffontaines fait partie du cantonnement de Lormics; on réside le garde général.

**CHATELAIN DE CLAMECY.** — Le château de Clamecy est une des plus belles demeures de la région. Il est situé dans le territoire de Neuffontaines-le-Haut. On y a fait de nombreuses améliorations.

**CLAMECY.** — Ce village est situé au nord de la commune et a une population de 100 habitants; il est chargé de la garde de la commune.

**NOTRE-DAME DE CLAMECY.** — Cette paroisse est située dans le territoire de Neuffontaines-le-Haut. Elle a une église qui est une des plus belles de la région. Elle a été construite en 1670 et était auparavant un oratoire. Elle dépendait du château, dont on ne voit plus que les débris. Elle a été reconstruite en 1820, lorsqu'on lui a donné son aspect actuel. Elle a une chapelle qui subsiste encore sur le Mont-Sabot, mais elle est en ruine. Elle a été reconstruite en 1820, lorsqu'on lui a donné son aspect actuel. Elle a une chapelle qui subsiste encore sur le Mont-Sabot, mais elle est en ruine. Elle a été reconstruite en 1820, lorsqu'on lui a donné son aspect actuel.

**NOTRE-DAME DE CLAMECY.** — Cette paroisse est située dans le territoire de Neuffontaines-le-Haut.

— L'origine de cette commune remonte au XII<sup>e</sup> siècle. La cure de Neuffontaines était à la nomination de l'abbé de Clamecy, diocèse d'Autun. L'ancienne chapelle qui subsiste encore sur le Mont-Sabot, mais elle est en ruine. Elle a été reconstruite en 1820, lorsqu'on lui a donné son aspect actuel. Elle a une chapelle qui subsiste encore sur le Mont-Sabot, mais elle est en ruine. Elle a été reconstruite en 1820, lorsqu'on lui a donné son aspect actuel.

Le prieuré de Clamecy nous apprend qu'au X<sup>e</sup> siècle Mont-Sabot appartenait à un seigneur nommé Abbon qui avait emprisonné dans sa forteresse quelques comtes vaincus. Saint-Germain, évêque de Paris, délivra ces captifs sans qu'on pût se rendre compte des moyens qu'il avait employés, ce qui fut considéré comme un miracle par les populations.

La chapelle de Mont-Sabot, sous le vocable de Saint-Pierre, était autrefois l'église du prieuré de Neuffontaines; elle est entourée d'un petit cimetière dans

(1) On croit que ce château, parvenu par un long et pénible chemin, appartenait à un seigneur qui avait emprisonné dans sa forteresse quelques comtes vaincus. Saint-Germain, évêque de Paris, délivra ces captifs sans qu'on pût se rendre compte des moyens qu'il avait employés, ce qui fut considéré comme un miracle par les populations.

